MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI

Liberté
Égalité
Fraternité

La lettre du comité

REGARDS SUR LE PASSÉ

« LES NOËLS D'AVANT »

N° 65
DÉCEMBRE 2024

ÉDITORIAL

Cette Lettre du CHATEFP rend compte du Comité du 26 novembre et de la Commission scientifique du 3 décembre où Agnès Jeannet a passé le flambeau à Christine Daniel, présidente à compter du 2 décembre. L'arrêté a été signé le 25 novembre 2024 par Madame Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du travail et de l'emploi, qui a félicité la nouvelle présidente et remercié l'ancienne lors de sa visite de l'exposition « Risques au Travail et préventions en France de 1810 à 2021 ».

A sa sortie de l'ENA en 1990, Christine Daniel choisit d'entrer à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). Elle construit son parcours professionnel autour d'un fort tropisme pour la recherche, en alternance avec les classiques missions d'inspection.
Après ses premières années à l'inspection générale, Christine Daniel effectue sa mobilité à l'institut de recherches économiques et sociales (IRES), où Jacques Freyssinet l'accueille comme chercheuse. Elle y contribue au séminaire interdisciplinaire sur le paritarisme et co-rédige, avec Carole Tuchszirer, un ouvrage sur l'histoire de l'indemnisation du chômage. Puis elle rejoint la mission recherche de la DREES. Après avoir expérimenté le monde du travail en qualité de gérante d'une petite entreprise privée, Christine Daniel prend la direction du Centre d'études de l'emploi (CEE), établissement public aujourd'hui intégré au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Les années suivantes, elle continue à effectuer des missions, en particulier sur le handicap et contribue à développer la dimension recherche à l'IGAS, avec un outil « repère sur les acteurs de la recherche dans les ministères sociaux », réalisé avec Mireille Elbaum, et la création, portée par la direction, d'un prix de thèse.

***

Après la première Lettre « Jeunes Chercheurs » voici la Lettre n° 65 « Regards sur le passé ». Ces deux versions de La lettre du CHATEFP paraîtront en alternance.

Pour cette Lettre « Regards sur le passé », le choix d'un thème introduit par un édito constitue une autre première. Cette ultime livraison de 2024 est consacrée à « Noël », incontournable des articles de presse de décembre, hier comme aujourd'hui.

Christine DANIEL, Présidente du CHATEFP

Exposition « Risques au travail et préventions : Acteurs et législation en France de 1810 à 2021 »

A la disposition des services et établissements en faisant la demande à histoire@travail.gouv.fr

La Commission scientifique et la Ministre visitent l'exposition

En 1914, la production française est attaquée mais résiste à la concurrence allemande, grâce à la fabrication de jouets ou à la production d'ustensiles de cuisine. La qualité « produit en France » - « made in France », dirait-on dans le paradoxe linguisitique qui a cours aujourd'hui - ne saurait être surpassée.

En 1924, « la Noël » des sinistrés bénéficie de la solidarité de l'Aiguille vendéenne. Et, des permissions sont revendiquées dans L'Humanité pour tous les soldats ouvriers et paysans.

A noter, enfin, le rapport IGAS portant sur l'expertise juridique relative à l'association ouvrière des compagnons du devoir et du Tour de France qui nous rapproche de l'apprentissage, sujet de notre colloque programmé le 20 mars 2025.

Réservez la date, bonne lecture et bonnes fêtes !

LE CHATEFP

Les jouets 1914
Le Figaro, n°348 du 14 décembre 1914

Au Nain bleu

De même que la Noël ne ressemblera cette année à nulle autre Noël, le jouet 1914 est appelé à marquer une date dans l'histoire des jouets à travers les âges. Inspiré par les tristes événements que nous traversons, il a quelque chose semble-t-il de vivant, de frémissant... On dirait qu'il a une âme... En effet, n'est-ce pas un peu de cette âme française que l'artiste a mis dans la création de cette petite Mitrailleuse Automatique que j'ai admirée dans ce véritable Palais enchanté que sont les magasins « Au Nain Bleu » 406, 408, 410, rue Saint-Honoré, où elle est en vente à partir de 12 francs ? Ce merveilleux joujou, ainsi que l'Auto Ambulance, également une dernière nouveauté, fera la joie de nos petits stratèges en herbe.

Publications du CHATEFP

Cahier n° 31
Enquêtes sur l'inspection du travail - 1967-1974 – 1982-1986
En savoir plus sur ce numéro

Lettre Jeunes Chercheurs n°1, octobre 2024
Anaïs BONANNO : Des guichets aux contrôles : quel rôle de l'inspection du travail dans les relations professionnelles ?
https://travail-emploi.gouv.fr/des-guichets-aux-controles-quel-role-de-linspection-du-travail-dans-les-relations-professionnelles

Encore deux créations du « Nain Bleu », cette Cheminée de Noël qui est une véritable surprise ainsi que le Berceau Alsacien, le plus délicieux jouet de la saison, que voudront posséder toutes les petites filles. Et pendant que, d'une voix maternelle, nos fillettes berceront doucement leur belle poupée alsacienne, on verra plus d'une maman sourire quand, dans une charge impétueuse, son garçonnet enlèvera une position minuscule à ses ennemis de plomb. Je vous le dis, le jouet 1914 a une âme.
L. V.

Comment les Allemands combattent nos fabricants de jouets
Paris-Midi n°1409 du 16 décembre 1914

Les poupées en tricot

C'est une lutte terrible que les industriels allemands livraient aux industriels français pour accaparer le marché et être les maîtres de la fabrication de nombreux articles. J'ai montré l'Allemand Fuld, de Francfort, essayant vainement de racheter la *Société Française de Téléphonie Privée* et n'y parvenant pas, fondant la société concurrente, *Le Téléphone Privé* ; la grande société allemande *Allgemeine Elektrizitats gesellschaft* accaparant la Compagnie Française *Thomson-Houston*, la *Société Centrale pour l'industrie électrique* et par suite une multitude d'autres sociétés qui auraient dû rester essentiellement françaises ; les *Siemens et Helske*, de Berlin, fabricants d'appareils pour l'électricité, fondant la *Compagnie Générale de Creil* et se mettant d'accord avec d'autres Sociétés pour concurrencer les produits français et obtenir les commandes du gouvernement.

Dans toutes les branches de l'industrie les Allemands ont engagé la même lutte impitoyable. Un de nos meilleurs fabricants de jouets qui eut l'idée de concurrencer les industriels allemands qui étaient les seuls, il y a quelques années, à fabriquer le jouet en peluche et qui réussit, grâce à son énergie, nous disait à ce sujet : « *Lorsqu'après avoir eu l'idée d'habiller avec une robe de tricot les affreuses poupées en caoutchouc que les Allemands vendaient nues à nos commerçants, puis celle de fabriquer un jouet articulé*

OUVRAGES SIGNALÉS

Antoine FOUCHER : Sortir du travail qui ne paie plus, Éditions de l'Aube, 2024
Depuis 1945, de génération en génération, on vivait de mieux en mieux, en travaillant de moins en moins, grâce à un travail de plus en plus productif. C'est malheureusement terminé. Or à quoi sert le travail quand il ne permet plus d'augmenter son niveau de vie ? Antoine FOUCHER plaide pour un nouveau contrat social, fondé sur le travail, pour cesser de nous fracturer et redevenir maîtres de notre destin collectif. Ainsi qu'il le démontre, le travail est ce qui nous divise le moins : à condition qu'il nous permette de mieux vivre et de nous épanouir, c'est un bien désiré par le plus grand nombre et qui fait en même temps notre force collective. (…)

Pierre LARROUTOUROU : 32h ! La semaine de quatre jours, c'est possible, Le Seuil, 2024
Cet ouvrage met en lumière l'expérience de la semaine à quatre jours, son organisation du temps de travail, formulée à partir de l'exemple de plus de 500 entreprises en France ayant adopté le système des 32 heures sans baisse de salaire.

en peluche et en feutre et de créer des articles de meilleur goût que ceux fabriqués en Allemagne, j'eus contre moi toute la meute des fabricants boches. Dès qu'un concurrent allemand savait par ses agents de Paris que j'avais livré un jouet ayant du succès, il s'inquiétait du prix fait, copiait mon modèle et allait l'offrir à deux ou trois francs meilleur marché par douzaines. Je dus pour lutter diminuer les prix et ma main-d'œuvre. Les Allemands tinrent bon et n'hésitèrent pas à manger de l'argent sur leurs produits pour m'abattre.

Heureusement, grâce à la supériorité du travail de mes ouvrières parisiennes et grâce au bon goût français, j'ai pu gagner la partie. Mais pour la fabrication du jouet comme pour la fabrication d'autres articles nous sommes très mal protégés par les tarifs douaniers. Pour fabriquer nos jouets, il nous fallait acheter la peluche en Allemagne. Elle paie 180 francs de droits d'entrée et même 280 francs pour la peluche de soie. Or, les jouets en peluche tout confectionnés ne paient que 60 francs de droits. C'est faciliter l'entrée en France du jouet confectionné et entraver la fabrication française. Il faut que nos tarifs soient changés et qu'on se décide enfin à nous protéger. »

La plainte de cet industriel français qui eut non seulement à lutter contre la concurrence des Allemands, mais aussi à supporter les inconvénients de tarifs de douane mal établis, est celle que quantité d'industriels français auraient à formuler. Invariablement, à ceux qui se présentaient au ministère du Commerce pour réclamer des mesures contre tel produit venant d'Allemagne, il était répondu : « *Nous regrettons beaucoup, vous avez mille fois raison, mais si nous prenons la mesure que vous réclamez, les Allemands vont augmenter les tarifs sur nos vins et vous comprenez nos vins... qu'est-ce que diraient les députés du Midi ?* » La menace allemande d'augmenter le tarif des vins a toujours été le motif invoqué pour répondre aux justes réclamations des syndicats contre les tarifs existants. Au ministère du Commerce on ne saurait plus l'invoquer puisque c'en est fini avec le traité de Francfort.

Il faut cependant qu'on se décide à protéger autrement qu'avec des belles paroles, des promesses ou des excuses, nos industriels français qui, comme ce fabricant de jouets en peluche, luttent avec tant de

Olivier GALLAND : Les valeurs du travail. Contrastes et évolutions en France et dans les pays développés, Presses de Sciences Po, 2024

Une analyse des enquêtes sur les valeurs depuis les années 1980 dans les pays occidentaux qui montre plutôt la grande stabilité des attentes à l'égard du travail mais révèle en revanche d'importantes disparités nationales : certains pays valorisent le travail comme vocation ou norme quand d'autres privilégient une conception plus utilitariste. Depuis quelques mois, le thème de « la grande démission » a fait son apparition dans le débat public. Certains salariés se contenteraient d'assurer les obligations minimales liées à leur poste, tandis que d'autres n'hésiteraient plus à le quitter. Ainsi assisterait-on à l'émergence d'un nouveau rapport au travail, plus distancié, qui s'expliquerait, en partie, par les effets du confinement.
(…)

Gilbert CETTE : Travailleur (mais) pauvre, De Boeck, 2024

Le travail n'est pas une protection parfaite contre la pauvreté. La pauvreté laborieuse existe. Mais de qui et de quoi parle-t-on ? Quelle est l'ampleur du phénomène de pauvreté laborieuse ?
laborieuse ? (…)

peine contre la concurrence des fabricants allemands efficacement protégés, eux, par leur gouvernement.
Paul de Mirecourt.

Ménagères achetez des articles français !
Paris-Midi, n°1413 du 20 décembre 1914

Cuisines et dépendances !

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont aussi une occasion pour beaucoup de ménagères de renouveler leurs ustensiles de cuisine et remplacer leurs casseroles noircies ou ayant perdu une partie de leur émail, par une batterie neuve. Dans ce genre d'articles, les Allemands bien que ne pouvant lutter contre la solidité des produite fabriqués en France, ont cependant réussi à introduire sur notre marché une grande quantité de leur camelote qu'on vend, un peu partout. Il est difficile de désigner à l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices tous les produits allemands de ce genre en vente chez nous, mais il nous paraît indispensable de citer tous ceux qui possèdent des marques permettant de les reconnaître afin qu'ils soient boycottés.

Le nommé H. Anker, représentant, 30, rue d'Hauteville, est un de ceux qui importent en France le plus de ces ustensiles allemands. Il représente : la maison *Rhemania, Vereinigte, Emaillinverke. Act. Ges. de Duesseldorf* qui a des usines à *Cologne, Ehrenfeld et à Schweim* et qui fabrique des ustensiles de ménage en fer battu émaillé uni et décoré. Puis la maison : *Eisenhuette Silesia Act. Ges.* dont la direction générale est à Berlin et dont les usines sont à *Paruschowitz* et à *Breslau*. Cette maison de Silésie fabrique les ustensiles de cuisine et de ménage en fer battu émaillé et étamé de très mauvaise qualité. La marque qui permet de distinguer ses produits est un bouc portant une bouilloire et la lettre S sur un coussin. M. Anker représente aussi : la maison *KRUPP-BERNDORF* qui fabrique de la batterie de cuisine en nickel et la maison *Deutsche Metallwerke* de Neustadt-Haardt.

Un autre agent de maisons allemandes, M. Jacques Schwartz, 27, rue du Château d'Eau, représente la fabrique *Ebel et Lothmann* de Berlin (Freieuwalderstr. 34-38) qui s'est spécialisée dans la fabrication d'articles de ménage en fer blanc et carton nickelé, cuivre rouge et jaune, poli, mat et oxydé. Les articles

Olivier LLUANSI : Réindustrialiser, le défi d'une génération, Les Déviations, 2024
Si depuis 2010, notre réindustrialisation est annoncée, pourquoi n'en percevons-nous les effets ni dans notre réalité au quotidien, ni dans les chiffres de l'économie ? Pourquoi la création de richesse industrielle en Europe augmente-t-elle toujours plus rapidement que la nôtre ? Pour réussir notre réindustrialisation, une « nouvelle grammaire » de nos politiques industrielles est nécessaire, là où on se gargarisait de certitudes qui n'ont finalement pas abouti.
(…)

de cette maison ne portent aucune marque de fabrique. M. Ch. Villotte, 72, rue d'Hauteville, représente la maison allemande d'ustensiles de cuisine et de ménage *A. Harms*. On reconnaît facilement les produite de cette maison à sa marque de fabrique : une tortue avec la formule « Registered Trade Mark. » Le même M. Jacques Schwartz, dont nous avons parlé plus haut, représente aussi la maison *Ludwig Seissenschmidt* de Plettemberg en Westphalie. Cette fabrique produit des ustensiles de cuisine et de ménage en aluminium et des articles de voyage et de chasse. Elle a deux marques faciles à reconnaître; l'une représentant une marmite portant les initiales L.S. entrelacées, le tout entouré d'une couronne de laurier ; l'autre les mots Borussia et Aluminium, encadrant les initiales L. S. et P.

M. H. Mayer, 5, boulevard Voltaire, est représentant et dépositaire pour la France des ustensiles de ménage en fer battu. émaillé et en aluminium de la *Société anonyme des Tôleries et Emailleries*, *ancienne maison Ullrich frères, de Maikammer* (Palatinat). Les produits de cette maison sont facilement reconnaissables à la marque qu'ils portent : un U entouré de points. Il y a enfin de nombreuses maisons allemandes, telles que : *F. W. Brokelmann de Neheim: l'Actien gesellschaft Adolph. H. Neufedt, Metallwarenfabrik und Emailliwerk de Elbing (Prusse) ; l'Aluminium warenfabrik « Ambos » g. m. b. H.* de Dresden *; l'Aluminium warenfabrik,; « Saxonia » Weissbach et Strihler* de Raschau *; Huppe, etc.,* de Oelze, etc., qui nous expédient de nombreux articles de ménage qu'il est malheureusement difficile de reconnaître. En boycottant les produits allemands qui ont des marques, les ménagères françaises auront déjà rendu un grand service à l'industrie française.
Paul de Mirecourt.

L'Aiguille Française de Vendée
Le Figaro, n°344 du 9 décembre 1924

Un Noël pour tout le monde

Trop de sinistrés, on le sait, sont encore dans la misère et attendent en vain les secours qu'on leur a promis. Le temps passe la vie devient chaque jour plus pénible et plus chère. La baraque provisoire, qu'on devait remplacer, dure depuis six ans. Il y fait froid. Le vent siffle par les trous, la pluie ruisselle à travers le toit. Les

Rapports

Stéphanie FILLION et Marie SIRINELLI, Mission d'expertise portant sur l'association ouvrière des Compagnons du devoir et du Tour de France,
L'Inspection générale des affaires sociales a consacré une mission d'expertise juridique à l'association ouvrière des Compagnons du devoir et du Tour de France, portant sur la difficulté d'articuler le modèle du compagnonnage avec le droit en vigueur.
(…)

petits enfants n'ont pas même de berceau, et les vieux, qui ont déjà supporté tant de misères, agonisent sur une mauvaise paillasse. Ah ! ne l'oublions pas, nous qui sommes plus heureux ! Il y a là-bas des Français qui souffrent et qu'il faut secourir. Il y a là-bas du bien à faire et un devoir à remplir. Une œuvre s'offre pour faciliter notre tâche œuvre juste, efficace, utile entre toutes, qui vient en aide aux familles nombreuses, aux vieillards et aux malades de ces contrées meurtries. Elle a nom l'Aiguille Française de Vendée.

Fondée en 1916, sous la présidence de Mme de Cavailhes du Che, elle a distribué jusqu'alors des milliers de vêtements confectionnés par ses soins, du linge, des lainages, cent objets divers et indispensables. Mue par ce grand levier qui est la charité, la petite aiguille qui glisse, agile, entre les doigts des femmes, accomplit des prodiges. Intrépide, infatigable, elle va de la fine toile des layettes et de la neigeuse, mousseline des robes de communiantes, à la rude étoffe de bure qui vêtira l'aïeule. Plus grande et plus solide, elle tricote la laine souple qui fait les bons vêtements d'hiver ; sans relâche, elle court, bondit, s'agite et travaille, car elle sait bien que, par elle, la petite aiguille de France, naît une foule de bienfaits.

Les mains qui la dirigent sèment, au fond des masures, réconfort, et douceur. Et, toutes les femmes de chez nous, n'est-ce-pas, voudront la prendre en faveur de ces infortunés qui n'ont plus rien et qui n'espèrent qu'en nous ? Les jeunes mamans songeront, en berçant leur bébé, à ceux qui n'ont pas de lange et qui grelottent ; aux plus grands qui n'auront pas de Noël, aux pauvres vieux qui sont revenus afin de mourir aux lieux où ils sont nés et qui, peut-être, dans un coin de hangar, attendent la mort comme une délivrance et cherchent, des yeux, la place de l'ancien cimetière. « *Envoyez-nous des draps et un bout de couverture, écrivait un vieux couple. Nous avons froid*. »

Que toutes, donc, se mettent à l'œuvre ! des envois de Noël vont partir. Il faut qu'ils soient nombreux et qu'ils apportent de la joie. Riches et pauvres peuvent y contribuer sans exception, non seulement par des cotisations, qui commencent à dix centimes, mais en donnant quelques heures de labeur et de bonne volonté. Samedi prochain 13 décembre, à 9 heures, une soirée dansante, est organisée au profit de l'œuvre, 45, rue Pierre-Charron. Le produit de cette

A lire dans les Revues

Histoire

Cahiers JAURÈS 2024/2 n°252/253
Alain CHATRIOT et Jean JAURÈS : La houille et le blé

Le Mouvement social n°286, janvier-mars 2024
Sylvain BRUNIER, Jean-Noël JOUZEL et Giovanni PRETE : La raison populationnelle. L'Institut universitaire de pathologie professionnelle de Lyon dans le « tournant épidémiologique » de la santé au travail (1950-2020)

Sébastien THOBIE : Des inventeurs au secours des ouvriers ? le prix Montyon des Arts insalubres (1782-1871)

Actualités

Travail et sécurité n°862, septembre 2024
Damien LAROQUE : Le risque machine : Conception, utilisation, maintenance : éviter les risques à toutes les étapes de la vie d'une machine

Syndicalisme Hebdo n°3936, 8 octobre 2024
Claire NILIUS : Bien-être des salariés ou gain de productivité : les attentes patronales sur la semaine de quatre jours

La Lettre du CEDEF, 11 octobre 2024
Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), Nathalie GREENAN, Silvia NAPOLITANO, Justin PILLOSIO, Connaissance de l'emploi n° 200, 4 p., octobre 2024. L'Intelligence Artificielle(IA) dans les

soirée servira à l'achat d'étoffes qui se transformeront bientôt, sous les doigts habiles et généreux, en vêtements de toutes sortes. Et si quelqu'une, trop absorbée, tardait à consacrer un peu de son temps pour une si noble action, qu'elle se rappelle ; l'exemple de cette veuve de l'Aisne, qui, seule, sans ressources, et mère de quatre enfants, a pris à sa charge cinq orphelins de sa famille, appliquant superbement ce précepte de Lacordaire du pauvre qui trouve encore une parole et un denier pour un pauvre.
Marie-Louise Lede.

Des permissions pour les soldats
L'Humanité, n°7723 du 25 décembre 1924

Permissions de Noël et du Jour de l'an !

Notre ami Garchery a adressé mardi au ministre de la guerre la lettre suivante :
« Nous avons reçu de nombreux soldats des affirmations desquelles il résulterait que certains officiers du gouvernement militaire de Paris auraient menacé les hommes placés sous leurs ordres, de la réduction ou de la suppression des permissions, habituellement accordées à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Nous vous prions de nous faire connaître ce qu'il y a de fondé dans l'annonce de telles mesures exceptionnelles.
Le prétexte officieusement donné à cette suppression partielle des permissions de fin d'année est « le réveillon rouge, le coup de main communiste du 24 décembre. etc.. » qu'ont inventé Maurras-Théry !!

Nous protestons de toutes nos forces contre cette mesure que rien, absolument rien ne justifie. Les soldats, tous les soldats, de la place de Paris doivent bénéficier des permissions de fin d'année ! Le gouvernement Herriot-Boncour veut dresser contre le communisme les ouvriers et paysans actuellement mobilisés !
Nos camarades soldats ne s'y laissent pas prendre, Monsieur Herriot. Ils ne « marchent » pas ! Les lettres reçues de nos amis en font foi.

Camarades ouvriers et paysans soldats, avec vous, nous exigeons les congés de fin d'année dont la suppression n'est qu'une provocation que vous devez dénoncer vous-mêmes dans vos casernes. Des permissions ! des permissions ! »

entreprises : que révèlent les accords négociés ?

La Lettre du CEDEF, 18 octobre 2024
Deuxième évaluation de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée - Note d'étape. France Stratégie, Dares, Yannick L'HORTY, Rapport du comité scientifique, 86 p., octobre 2024.

La Lettre du CEDEF, 29 novembre 2024
Trente ans de réformes abaissant l'âge de départ à la retraite à taux plein : quelles conséquences sur les inégalités de durée de retraite ? Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES), Patrick Aubert, Les dossiers de la DREES n° 125, 46 p., novembre 2024.

Bref du CEREQ, n°459-460, novembre 2024
Jean-Marie DUBOIS et Hugo SCHIANCHI : Sous-traitance, CPF, Qualiopi : quels enjeux pour les organismes de formation depuis la réforme de 2018 ?

Vie publique n°644, 3 décembre 2024
Travailleurs de plateformes : des conditions de travail plus intenses

France Stratégie, décembre 2024
Les impacts territoriaux du télétravail : angle mort des politiques publiques

Céreq Bref 462/2024
L'apprentissage après la réforme de 2018 : nouveaux acteurs, nouveaux défis.

Merci de nous faire part de vos suggestions.
Vous pouvez également nous transmettre des documents.

CONTACTS

Michel Bonamy
Secrétaire général
☎ 06 69 94 91 46
✍ michel.bonamy@travail.gouv.fr

Directrice de la publication :

Christine Daniel, présidente

POUR EN SAVOIR PLUS

http://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/chatefp-comite-d-histoire-des-administrations-chargees-du-travail-de-l-emploi

Paco intranet :
https://paco.intranet.social.gouv.fr/transverse/ministeres-sociaux/CHATEFP/Pages/default.aspx

Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
14, avenue Duquesne
75350 Paris cedex 7
☎ 07 61 43 59 27
@ histoire@travail.gouv.fr

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI
Liberté
Égalité
Fraternité

Édition : Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
Maquette : Dicom des ministères sociaux. Janvier 2022